23ème Année - Num. 8 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo - 70%) Le Num. L. 80 30 Avril 1975

Le Peuple Valdôtain

Organe du Mouvement de l'Union Valdôtaine pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

M. Rivoli Joseph
Corso Turin
AOSTE

Aux antifascistes opportunistes ou inconséquents

Pour savoir pourquoi l'on est devenu antifasciste, il faut d'abord se demander pourquoi l'on fut fasciste.

C'est une question que la plupart des Italiens ne se posent pas... comme si le mot (fascisme) et la chose n'étaient pas italiens!

La plupart de nos «antifascistes» ne sauraient être comparés à la pécheresse (sincèrement convertie) Marie-Madeleine, au pharisien (sincèrement converti) Paul, au demi-païen (sincèrement converti) Augustin...

Ce qui leur fait défaut (à ces soi-disant antifascistes) c'est la sincérité... ou le sérieux.

Ils sont incapables de dire pourquoi ils sont antifascistes... parce qu'ils seraient incapables de dire pourquoi ils furent fascistes.

Superficiels aujourd'hui, comme ils furent superficiels hier.

Si le fascisme devait reprendre le dessus, je parie que certains d'entre eux se défendraient en disant qu'ils furent antifascistes à cause de la «tessera del pane»!

Quand je passe devant la Louve Fasciste de Piazza Littoria (l'actuelle place de la République) je me demande si ces «antifascistes» l'ont laissée sur sa colonne (infâme) par ignorance ou par lâcheté.

Ils se sont contentés d'effacer l'inscription... de sorte que le passant ignore par qui et pourquoi cette louve romaine a été dressée à Aoste au XXme siècle. (Même conduite équivoque pour les statues d'Auguste et de César érigées en face de la Gare).

Est-ce en agissant ainsi - en faussant l'Histoire et en falsifiant les Documents - qu'on prétend instruire les nouvelles générations?

Il n'y avait que deux façons honnêtes de se comporter à l'égard de ces

(Suite page 4)

LE THEATRE D'INTROD

LE THEATRE D'INTROD

Finalement quelqu'un a trouvé le courage de parler clairement!

Le groupe théâtral d'Introd est le premier groupe valdôtain qui a laissé de côté les allusions plus ou moins discrètes pour dire la vérité nue et crue sur la condition valdôtaine. Le dernier travail qu'il a présenté au public s'articule sur quatre points: hier, aujourd'hui, demain et après-demain.

Dans «hier» nous voyons un groupe de paysans poussés par la misère, partis pour atteindre la Savoie et arrêtés par la tourmente dans un alpage. Unis dans la misère, ils parlent des malheurs de leur pays et surtout de leurs espoirs pour l'avenir. Le nom de Chanoux, ses paroles aussi, fleurissent leurs discours.

Le deuxième acte, «aujourd'hui», est un démenti brutal des idéaux qui ont été à la base de la lutte partisane valdôtaine: un émigré revient à Introd après 30 ans et trouve ses amis satisfaits de l'aumône officielle («tessere», contributions, routes, égouts, etc...) qui leur permet de participer, bien que d'une façon marginale, à la civilisation des loisirs. L'émigré était parti de son pays quand les espoirs étaient grands, et quand il revient il retrouve son pays aliéné de ses valeurs fondamentales. Le troisième acte, «demain», nous présente les débris d'une famille valdôtaine: un grand-père, sa fille et le petit-fils, âgé d'une vingtaine d'années. Un barrage a été élevé à Pont-Saint-Martin et la VDA tout entière a été sacrifiée aux exigences des italiens. Rien que de petits groupes de Valdôtains irréductibles peuplent encore les hauts sommets de la Vallée. Les autres sont dispersés dans la péninsule, «la gamballa».

Mais le feu couve sous les cendres. Grand-père parle à son petit-fils de la Vallée d'Aoste, de se malheurs et des idéaux de liberté de son peuple. Un jour un planeur tombe et le pilote, une jeune savoyarde, fille d'un fabricant d'armes de Grenoble, se sauve grâce aux soins de grand-père et de sa famille. La jeune savoyarde et le jeune valdôtain tombent amoureux l'un de l'autre. Un jour, une idée extraordinaire jaillit de la tête du jeune homme: la jeune savoyarde écrit à son père en se disant prisonnière et demande des armes comme rançon. Les armes arrivent et la lutte de libération du peuple valdôtain commence. Grand-père avant de mourir a le plaisir de voir les jeunes valdôtains partir, le fusil à l'épaule, combattre pour un avenir meilleur.

A ce point là, la commotion parmi les spectateurs est au comble. Personnellement, j'aurais conclu le spectacle avec la mort de grand-père. Mais les jeunes d'Introd ont voulu nous présenter aussi «l'après-demain».

Le dernier acte se déroule sur la place d'Introd quelque temps après la libération. Les héros de la liberté sont devenus des «statues» d'un nouveau monument aux morts. Et c'est à leurs pieds que passent des spécimens de valdôtains «libérés» (fort semblables aux valdôtains d'aujourd'hui) à qui le sacrifice de toute une génération n'a rien appris: nous voyons passer un jeune garçon qui ne semble s'intéresser qu'aux bandes dessinées et à la TV; une jeune femme qui ne se soucie que de ses affaires; deux hommes politiques qui pensent à leurs petits jeux de pouvoir; et enfin, un paysan qui avoue sa rébellion face à l'injustice qui le veut un exploité. La réaction de ce dernier personnage fait dire à une des statues: «Je crois que dans quelque temps il y aura un autre monument à côté du nôtre.»

Ce dernier acte, séduisant d'un point de vue scénique et suggestif dans sa réalisation (l'idée des statues parlantes est très bonne) ajoute une veine de pessimisme au discours développé tout le long de la représentation. C'est pour cela que j'aurais mieux aimé que le spectacle se termine après le troisième acte. La morale qui en découle semble être: «l'histoire est une roue qui tourne et la lutte pour la libération est inutile parce que, la lutte terminée, voilà la répression qui triomphe de nouveau. Je veux bien admettre que le comportement de personnages de ce dernier acte est

(Suite page 4)

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS
Rédaction Administration et Publicité
au SIEGE de
L'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 1.500 - (semestre L. 800)
Etranger L. 2.500 - Soutien L. 5.000

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste N. 2 du 24/5/1954
Imprimé par l'UNION VALDOTAINE
29, rue Festaz - Tél. 41120 - 11100 Aoste

Les programmes financiers et opérationnels de la Région définis pour 1975

Budget et plan des travaux publics approuvés par le Conseil Régional

Le Conseil régional de la Vallée d'Aoste a adopté, entre la fin du mois de février et la première quinzaine d'avril, plusieurs projets de loi présentés par la Junte régionale Andrione qui constituent la base de l'action financière de la Région pour l'année 1975.

BUDGET

Citons en premier lieu le budget de la Région qui représente, comme on le sait, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour l'année en cours. La loi sur le budget, avec les documents comptables annexés, a été adoptée par l'Assemblée le 27 février avec 17 voix favorables contre 14, sur 31 conseillers présents et votants (absents: les conseillers Blanc, Parisi, Pedrini et Tonino).

Se sont prononcés pour: Sergio Ramera au nom du groupe démocrate-chrétien; Bruno Milanesio, au nom du groupe PSI; Giorgio Jorrioz, au nom du PSDI, ainsi, naturellement, que les membres de la Junte.

Les chefs de groupe des Démocrates populaires, Giorgio Chanu, et des Communistes, Luigi Monami, se sont exprimés contre.

Le budget 1975 s'équilibre sur le chiffre de L. 62 milliards 234 millions, ce qui signifie que les ressources et les charges prévues dans le courant de l'année doivent se compenser dans cette mesure.

PLAN DES TRAVAUX PUBLICS

L'Assemblée régionale a, par ailleurs, approuvé à l'unanimité, au cours de la séance du 14 mars, le plan des travaux d'intérêt public, pour l'année 1975. La dépense engagée pour l'exécution des travaux indiqués dans le Plan s'élève à L. 12 milliards et demi environ.

FONDS AUX COMMUNAUTES DE MONTAGNE

La veille, c'est-à-dire le 13 mars, le Conseil régional avait également approuvé à l'unanimité la répartition entre les sept Communautés de montagne de la Vallée des fonds qui leur avaient été affectés jusqu'à la fin de l'exercice 1974.

Il s'agit d'une somme de 1 milliard 710 millions de lires. L'attribution des fonds sera effectuée dès que les statuts et les budgets des différentes Communautés, ainsi que les plans des ouvrages à réaliser auront été adoptés.

EXCEDENTS DE RECETTES 1974

Le Conseil régional, réuni en séance ordinaire le 1er avril, a enfin approuvé, par 25 voix contre 2, une loi régionale rectificative du budget 1974, à la suite d'un excédent de recettes de 480 millions provenant des produits du Casino de Saint-Vincent.

62 milliards à administrer dans l'intérêt de la Vallée

Fosson: une augmentation de 20%

Le contenu du budget 1975 et ses prévisions par rapport aux années passées ont été ainsi exposés au Conseil par l'assesseur régional des Finances. M. Pierre Fosson a dit notamment:

« Au moment de l'élection de la Junte actuelle le 28 décembre 1974, le président Andrione avait affirmé dans sa déclaration de politique générale: « La nouvelle Junte présentera dans les plus brefs délais un budget traditionnel, car il n'appartient pas à une Junte de transition de révolutionner les choses en si peu de temps ».

« Nous nous sommes donc mis aussitôt au travail et j'oserais dire que nous l'avons terminé en un temps record.

« Ceux qui ont fait partie de la Junte connaissent bien la masse de travail que comportent, surtout pour l'Assessorat des Finances, tous les engagements qui s'abattent pendant le mois de janvier et l'accumulation des paiements concernant le budget de l'année écoulée et l'exercice provisoire de la nouvelle année. En effet, après avoir surmonté maintes difficultés, le 3 février la Junte approuvait un projet de budget pour l'année 1975. Le 14 février toute la documentation était transmise aux conseillers ».

« Procédant dans l'ordre, je commencerai par la prévision des recettes.

« L'excédent des exercices antérieurs est passé de L. 2 milliards 730 millions (1974) à L. 7 milliards, avec une augmentation de 4 milliards 270 millions.

« Les recettes fiscales passent de L. 26 milliards 165.015.000 à L. 32 milliards 407 parts fiscs de la répartition fiscale (Lires 4.219.000.000) et les produits du Casino de Saint-Vincent (Lires 2 milliards).

La prévision des recettes

« Les recettes non fiscales accusent une diminution de L. 952.120.000 en passant de L. 11.001.255.000 à L. 10.049.135.000. Je citerai notamment une augmentation de L. 200 millions de la quote-part fixe de répartition représentant les droits sanitaires sur les visites du bétail et de L. 835.605.000 d'autres recettes dues principalement à l'augmentation des intérêts sur les soldes en caisse.

« Il y a d'autre part une diminution de L. 212.725.000 sur les subventions de l'Etat pour le " Piano verde ". Un " refinancement " de la loi est d'ailleurs prévu à cet égard: lorsque les nouveaux crédits seront connus, ils seront inscrits aux chapitres afférents, moyennant une modification du budget.

« Il en est de même pour la contribution de l'Etat en faveur des Communautés de montagne: en 1974, un crédit de L. 975 millions figurait dans le budget de l'assessorat de l'Agriculture et des Forêts, correspondant aux annuités 1973 et 1974.

« Pour 1975, ce crédit est à zéro, dans l'attente du refinancement de la loi d'Etat pour les trois années à venir: d'après des renseignements officieux, notre Région devrait recevoir environ 680 millions pour 1975, un milliard environ pour 1976 et autant pour 1977. La loi a déjà été votée par le Sénat; elle doit encore passer à la Chambre.

« Notons également une diminution de 800 millions à l'article " Subventions de l'Etat pour les programmes régionaux de développement " (loi 281). Sur une prévision de L. 5 milliards concernant ce chapitre, environ 4 milliards 750 millions de lires ont été affecté à la Région pour les années 1973 et 1974, mais une grande partie de ces fonds n'ont pas encore été accrédités.

« Pour l'année 1975, la prévision a été faite d'entente avec les autres Régions, en calculant une majoration de 20% sur les fonds attribués pour 1974. Ajoutons à ceci 380 millions de lires résultant de l'intégration de la loi 512.

« D'autre part, on a supprimé le montant des " garanties fidéjussoires ", accordées par la Région, se chiffrant à L. 3 milliards 789.580.000 au 31.12.1974. La loi afférente a déjà été votée par le Conseil.

« Le total des recettes se résume ainsi:

1974: L. 52.120.000.000
1975: L. 62.234.000.000

ce qui représente une augmentation de L. 10.114.000.000.

« Le total de la disponibilité effective du budget est le suivant:

1974: L. 41.910.270.000
1975: L. 50.470.850.000

avec une différence en plus de L. 8 milliards 560.580.000 qui correspond à environ 20%, pourcentage à peu près égal au taux annuel d'inflation.

Plus de 7 milliards pour le personnel scolaire

« Les dépenses courantes passent de L. 25.050.612.275 en 1974 à L. 25.883.193.275 en 1975, avec une augmentation de Lires 3.832.581.000.

« Les dépenses en capital prévues pour 1975 s'élèvent à Lires 24.587.656.625 (la différence en plus par rapport à 1974 est de L. 4.727.999.000).

« L'incidence en pourcentage des dépenses courantes sur les dépenses effectives du budget passe de 52,61% en 1974 à 51,28% en 1975; tandis que l'incidence des dépenses en capital sur les dépenses effectives du budget augmente de 47,39% en 1974 à 48,72% en 1975.

« Le détail des dépenses fait enregistrer à l'article concernant les services régionaux, une augmentation de L. 936.300.000, par rapport à 1974 (la dépense se chiffre à L. 5.263.450.000).

« Le personnel scolaire, à lui seul, exige une dépense de Lires 7.129.000.000, ce qui représente une augmentation de Lires 1.224.500.000 sur 1974.

« Les dépenses 1975 pour le personnel se chiffrent au total à L. 12.392.450.000 (différence en plus par rapport à 1974 de L. 2.160.800.000).

« L'incidence de l'inflation est d'autant plus grave sur les prix actuels des prestations, des matériaux et des fournitures: aussi, les crédits affectés aux différents assessorats ont-ils été augmentés, en particulier ceux de l'Assessorat des Travaux Publics, afin de compenser le manque de la loi d'Etat n° 1090 qui prévoyait les subventions pour les œuvres publiques.

Le problème de la Centrale laitière

« Pour l'Agriculture, sont prévus, entre autres crédits, L. 200.000.000 destinés à renflouer le capital de la Centrale laitière qui, tous les ans est épuisé en raison des fortes pertes subies. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce problème, car il est ridicule que l'Administration régionale continue de couvrir des pertes causées par un manque de corrélation entre le prix d'achat du lait et le prix de vente au consommateur, à plus forte raison s'il est vrai que la Centrale laitière a vendu cet hiver, hors de la Vallée, de grosses quantités de lait à un prix inférieur à celui payé aux producteurs.

« Nous avons également pensé affecter trois milliards de lires au " fonds de roulement ". Successivement, on envisagera de modifier les pourcentages actuels de subdivision de ce fonds entre les différents secteurs, en augmentant la part destinée à l'agriculture.

« Pour les transports, le budget prévoit un crédit de 500 millions de lires, ainsi qu'il est disposé par la loi n° 27 du 6 août 1974.

« Pour le secteur des logements économiques et populaires sont prévues les sommes nécessaires au refinancement des lois régionales n° 24 du 30 novembre 1965 et n° 28 du 6 août 1974.

« Au chapitre 769 de l'Assessorat de la Santé " Dépenses pour interventions dans le secteur des hôpitaux " (art. 31 de la loi d'Etat n° 132 du 12 février 1968) le crédit de 200 millions de lires a été supprimé, car l'octroi de subventions, aussi bien pour les dépenses courantes que pour les dépenses en capital, doit être réglé par loi régionale, aux termes de l'art. 16 de la loi 386 sur la réforme hospitalière. Les Régions n'ont pas la faculté de compenser ces dépenses par la voie administrative. En cas de nécessité, on pourra y pourvoir moyennant des modifications du budget.

« D'autre part, j'estime que nous devrons déployer tous nos efforts afin d'obtenir de l'Etat un financement direct ou indirect en vue de couvrir un emprunt éventuel du Centre Hospitalier, garanti par la Région, qui lui permettra d'achever et de rendre utilisable l'aile en construction de l'hôpital, indispensable aux exigences actuelles dans le domaine sanitaire.

du Conseil régional, conseiller régional de l'Union Valdôtaine depuis 1949. Il a également recouvert, dans le passé, les charges d'assesseur à l'Industrie et au Commerce, et à l'Agriculture et Forêts.

Les conséquences de la réforme fiscale

« Nous estimons qu'il s'agit là d'un budget convenable. L'augmentation de 20% environ couvre à peu près le taux de dévaluation: il ne faut pas oublier, toutefois, que nous avons pu disposer, cette année, d'un excédent de 7 milliards de lires. Je pense qu'à l'avenir, nous ne pourrons plus compter sur un tel surplus.

« Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur de la réforme fiscale, les recettes fiscales supprimées ont été consolidées à 1972 et 1973 avec une hausse annuelle de 10% jusqu'en 1977, date d'échéance de la loi sur la répartition financière de 1971.

« Cette hausse qui correspond à moins de la moitié du taux annuel de l'inflation donne matière à réflexion. Dans peu de temps, nous nous trouverons dans des conditions tout à fait différentes, aussi faut-il, dès maintenant, commencer à envisager une nouvelle répartition fiscale, car nous ne pouvons attendre la veille de 1977 pour entreprendre les démarches avec Rome (on sait combien ces choses traînent en longueur!). Donc, d'ores et déjà, il est indispensable d'aborder la révision de notre organisation financière, à la lumière de la réforme fiscale qui a remis en question ce qui avait été établi par la loi de 1971 ».

12,5 milliards pour la réalisation d'ouvrages d'utilité publique

exigences locales

L'assesseur des Travaux Publics, Eraldo Manganone, a ainsi présenté au Conseil le plan régional pour l'exécution d'ouvrages d'intérêt public:

« Le programme des travaux publics pour l'année 1975 a été élaboré en tenant compte de la nécessité d'achever les travaux commencés et, en ce qui concerne les travaux routiers, d'exécuter de nouveaux lots.

« Pour les travaux d'intérêt municipal, le plan a été rédigé d'après les exigences manifestées par chaque Commune, en accueillant naturellement les besoins prioritaires.

« Quant aux ouvrages hygiéniques et sanitaires, il a fallu tenir compte du non-financement, de la part de l'Etat, de travaux commencés grâce à la subvention prévue par la loi n. 1090 et destinés à rester inachevés sans l'intervention de la Région.

« D'autre part, nous avons procédé à l'élaboration du plan, en suivant les données fournies par le recensement ou les archives sur les aqueducs, les égouts, les bâtiments publics et les écoles.

« Dans le cadre de chaque secteur, nous avons calculé un ordre prioritaire qui sera respecté notamment pour les ouvrages présentant un intérêt particulier, et pour l'achèvement des travaux en cours d'exécution. »

Ce que prévoit le programme régional

Le Plan régional des Travaux Publics qui prévoit l'exécution d'ouvrages d'intérêt public dont le coût total s'élève à Lires 12 milliards 451.600.000, est subdivisé en différents secteurs:

● **OUVRAGES D'INTERET REGIONAL**

Travaux pour un total de L. 3 milliards 685 millions.

Ce chapitre comprend:

a) des ouvrages routiers, pour un total de L. 545 millions;

b) des édifices scolaires, pour un total de L. 1.185.000.000;

c) des réalisations dans le domaine social pour un total de L. 490.000.000;

d) des ouvrages divers, pour un total de L. 1.465.000.000.

● **TRAVAUX DE VOIRIE**

Il s'agit de travaux pour un total de L. 1.621.500.000.

● **AQUEDUCS ET RESERVOIRS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

Travaux pour un total de L. 1.821.100.000.

● **EGOUTS**

Travaux pour un total de L. 1.351.500.000 (construction directe) et de L. 261.000.000 (subventions aux Communes).

● **CIMETIERES**

Travaux pour un total de L. 277.000.000.

● **ECOLES MATERNELLES**

Travaux pour un total de L. 465.500.000.

● **ECOLES PRIMAIRES**

Travaux pour un total de L. 1.036.000.000.

● **ECOLES MOYENNES**

Travaux pour un total de L. 207.000.000.

● **BATIMENTS PUBLICS**

Travaux pour un total de L. 400.500.000.

● **OUVRAGES DE DEFENSE CONTRE AVALANCHES, EBOULEMENTS ET INONDATIONS**

Travaux pour un total de L. 129.500.000.

● **CHANTIERS DE TRAVAIL**

Les dépenses inscrites au Plan s'élèvent à L. 105.000.000 (plan ordinaire) et à L. 168.000.000 (plan extraordinaire). Enfin, pour les chantiers en régie, la dépense prévue est de L. 228.000.000.

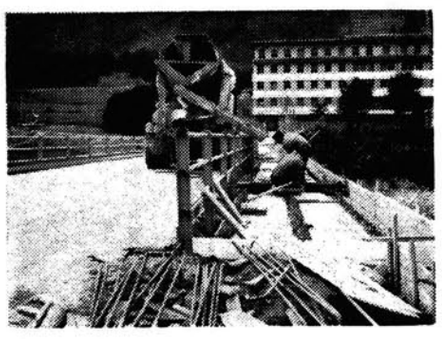

La Junte régionale, par délibération n° 1100 du 24 mars 1975, a établi que la page « Nouvelles de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste » relative à la 2ème quinzaine de mars, ne soit pas rédigée et publiée, ainsi que l'ont demandé quelques périodiques.

Dorénavant, les « pages » seront adressées aux périodiques, pour la publication, au début de chaque quinzaine.

NOUVELLES DE LA RÉGION AUTONOME DE LA VALLÉE D'AOSTE
N° 6/75 - 1ère quinzaine Avril 1975
Cette page a été rédigée par
Pier Giorgio Vivoli
Directeur du Bureau de Presse de l'Administration Régionale de la Vallée d'Aoste

LE THEATRE D'INTROD

(Suite de la page 1)

bien le comportement des valdôtains de nos jours, oublieux de leurs traditions et de leurs idéaux; cependant, j'avais eu l'impression, en assistant à la représentation, que, finalement, au lieu de se borner à dénoncer des situations, les jeunes d'Introd voulaient proposer des solutions (la lutte armée). Mais le dernier acte semble remettre tout en discussion et provoquer chez le spectateur une réaction de ce type: «A quoi bon tant s'agiter si, après, tout recommence comme avant? »

Les amis d'Introd ne m'en voudront pas si je me suis permis de faire ces quelques critiques à leur oeuvre qui, de toute façon, demeure, à mon avis, la plus importante dans le domaine du théâtre populaire valdôtain.

Je veux rappeler encore quelques mérites de ce groupe qui agit désormais depuis huit années.

Les jeunes d'Introd se sont détachés du genre qui semblait être le seul accessible au théâtre valdôtain: la farce. Ils ont porté sur la scène l'amour, la mort, la misère, la peur, les idéaux et l'idéologie; bref, ils ont introduit le drame dans notre tradition.

Le langage qu'ils ont employé, riche du point de vue linguistique, est aussi imbu de poésie douce et délicate. La récitation, fruit d'une préparation patiente et assidue, est très bonne.

Que dire encore? Eh bien, bravo! Continuez, vous êtes sur bon chemin.

Et à tous les amis valdôtains: allez applaudir ces jeunes d'Introd!

A.B.

UN AUTRE SUCCES LITTERAIRE D'AMEDEE BERTOLIN

Monsieur Amédée BERTOLIN, originaire de Charvensod, émigré en Suisse Romande et membre de l'Académie Internationale de Saint-Marc, a obtenu un autre succès littéraire: le 15 février dernier il a été signalé au Premier Concours de Poésie organisé à Berne par le Centre d'études CISAP (10 signalés sur 140).

Notre compatriote, jadis vainqueur du premier prix à un autre concours de poésie à Berne et au Concours International de Poésie I. Castellani ainsi que d'autres prix remarquables, a déjà publié deux intéressants recueils de poésies: «Le petit berger valdôtain» et «Briciole» (en deux éditions) et a préparé deux autres ouvrages poétiques (un en patois et un en français) qui paraîtront prochainement.

AUX ANTIFASCISTES OPPORTUNISTES OU INCONSEQUENTS

(Suite de la page 1)

symboles du néo-impérialisme romain: ou les abattre ou bien y laisser le nom, la signature de l'auteur: le fascisme!

A l'occasion de ce trentième anniversaire de la Libération, que l'on célèbre à grand renfort d'affiches, de conférences et de comités, ne serait-il pas opportun de prendre une décision à l'égard de ces statues qui ne font qu'illustrer l'odieux slogan fasciste: «Roma doma»?

Un déboulonnage officiel (comme on en fit à Paris en 1792 pour les statues des rois), voilà qui serait une démonstration de courage ainsi que de cohérence antifasciste, autonomiste et valdôtaine!

Rome républicaine ne saurait s'offenser de voir abattre les statues d'Auguste et de César. Quant à la Louve, qui n'est point l'emblème de l'Italie ni surtout de la Vallée d'Aoste, on pourrait l'expédier, «con foglio di via», à son lieu d'origine, bien emballée, sur un wagon, avec les hommages des descendants des Salasses.

Il reste aussi l'autre solution, point révolutionnaire sans doute, mais cependant honnête et même courageuse à sa manière: le rétablissement de l'inscription fasciste: «Anno... era fascista».

Je regrette de ne pouvoir être plus précis au sujet de l'année, étant de ces valdôtains qui durent aller gagner leur pain à l'étranger, faute de souplesse envers le fascisme... ou «faute d'intelligence», comme quelqu'un m'objecta un jour; et peut-être avait-il raison, étant donné que dans le vocabulaire de la plupart des péninsulaires (et de beaucoup de valdôtains) le terme «furberia» est devenu synonyme de «intelligenza».

En tout cas, il ne doit guère manquer de professeurs ex-fascistes qui pourront nous renseigner à ce sujet. C'est même ce qu'ils peuvent faire de mieux pour servir la cause de l'antifascisme. Leur fonction à cet égard est irremplaçable. Qu'ils nous fassent donc savoir avec précision quand, par qui, et à quelle occasion les susdites statues furent érigées. Quant aux autres, les antifascistes «qui n'ont rien à se reprocher», ils sont priés de nous expliquer les raisons de leur étrange respect pour la «romanità», si chère aux fascistes, et de leur solidarité avec ces derniers... solidarité qui n'a pas même le mérite de la franchise!

VALDO

A TRAVERS LA VALLEE

LE COLONEL BERARD N'EST PLUS

Le colonel Octave Bérard n'est plus. Il est décédé le 27 mars, à l'âge de 79 ans.

Combattant de la première et de la seconde guerre mondiales, maquisard, il fut aussi et (pour nous) surtout un excellent valdôtain, une des figures les plus significatives des trente dernières années, un homme qui a rempli (au cours de ces années) un rôle tout à lui et bien fait pour lui, principalement au sein du Comité des Traditions Valdôtaines, dont il fut co-fondateur et Président.

Directeur de la revue Le Flambeau, excellent photographe, collaborateur de la «Voix de la Vallée» pendant près de trois lustres, interprète extrêmement sensible et lecteur incomparable des écrits de nos patoisants, il a contribué comme peu d'autres à la renaissance valdôtaine.

Ce qu'il y avait de particulièrement frappant dans son caractère, c'était la simplicité (bien montagnarde, bien de chez nous) et la modération, une modération voulue, une modération qui cachait en réalité une profonde sensibilité et qui lui permit d'aplanir bien des différends.

Il était surtout très attaché à nos traditions et à la classe paysanne de chez nous, dont il avait gardé l'esprit et comprenait parfaitement les problèmes. On lui doit une grande partie des initiatives prises par le C.T.V.

Une foule imposante accompagna sa dépouille mortelle, le 29 mars, de l'avenue père Laurent à l'église Saint-Etienne, où fut célébré l'office funèbre en langue française.

DEUIL

POLLEIN - La section U.V. de Pollein prend part à la douleur de la famille de Maximilien Coquillard (Fabien) décédé à l'âge de 69 ans et présente ses condoléances à ses parents et en particulier à ses deux filles, excellentes collaboratrices de notre Mouvement.

JE CHERCHE
à acheter
MAISON D'HABITATION
en Vallée d'Aoste
S'adresser au journal. Tél. 41120